

TABLEAU DE BORD ECONOMIQUE 2006



2006 : une année sous le signe de la croissance

Les tendances économiques entre 2005 et 2006 confirment le dynamisme de Caen la mer :

- +0,4% pour les emplois, soit +450 emplois,
- +2,4% pour les établissements,
- +7% pour les créations pures d'établissements,
- +3% pour la valeur ajoutée.

Alors que sa population décroît depuis 2000, Caen la mer développe son attractivité économique :

- l'emploi rapporté à la population active ayant un emploi est égal à 1,44 en 2006 contre 1,27 en 1990,
- la Communauté d'agglomération dispose de 26 500 emplois supplémentaires par rapport aux actifs résidents sur le territoire.

En 2006, la baisse du chômage s'accélère, avec une chute de 10% des demandeurs d'emploi (soit -1 150 personnes) par rapport à 2005, qui concerne tous les profils.

L'année 2006 de Caen la mer est marquée par plusieurs événements économiques, parmi lesquels :

- l'ouverture de l'entrepôt « produits frais » de Système U Nord-Ouest,
- l'annonce de 300 recrutements en 2007 pour Renault-Trucks,
- les inaugurations de deux nouveaux centres d'appel Webhelp et Armatiss,
- l'implantation de la plate-forme logistique « Normandie-Sarthe-Mayenne » de Décathlon,
- la création du Campus technologique Effiscience,
- le lancement du projet Spiral 2 au GANIL, pour la recherche en physique nucléaire.

▶ Plus de 1 000 établissements créés

Caen la mer accueille 1 017 créations pures d'établissements en 2006, soit 67 de plus qu'en 2005 (+7%) dont :

- +55 dans les services (+11%),
- +31 dans la construction (+29%).

Le taux de création pure est de 10,2% contre 9,8% en France.

En 2006, 56% des entreprises créées cinq ans plus tôt exercent toujours leur activité.

Créations d'établissements par secteur d'activité en 2006

| CaenIamer | Créations totales | | Créations pures | | Taux de création pure |
|--------------|-------------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | |
| Industrie | 75 | 5,6% | 41 | 4,0% | 5,4% |
| Construction | 154 | 11,5% | 137 | 13,5% | 15,8% |
| Commerce | 412 | 30,7% | 287 | 28,2% | 10,2% |
| Services | 699 | 52,2% | 552 | 54,3% | 10,0% |
| Total | 1 340 | 100,0% | 1 017 | 100,0% | 10,2% |

Source : INSEE - SIRENE 2007 - Champ ICS
Traitement Synergia

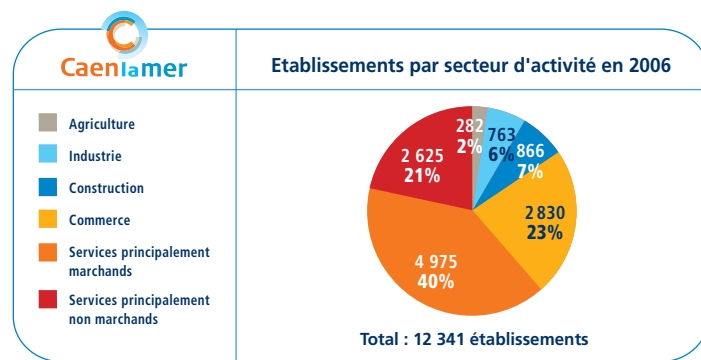
Taux de création pure = nombre de créations pures d'une année / stock d'établissements au 1^{er} janvier de cette même année

▶ Développement des secteurs de la construction et des services

Au bilan, le nombre d'établissements* croît, en 2006, de 230 par rapport à 2005 (+2,4%) avec :

- +175 dans les services (+3,3%),
- +56 dans la construction (+6,9%),
- +17 dans l'industrie (+2,3%).

Les services aux entreprises poursuivent leur forte progression : +122 établissements (soit +6,4%).



Source : INSEE - SIRENE 2007
Traitement Synergia

Le saviez-vous ?

En 2006, près de trois-quarts des entreprises de Caen la mer sont considérées en bonne situation financière par la Banque de France. 41% des entreprises industrielles exportent leurs produits contre 37% en 2000.

* Champ ICS (hors agriculture, activités financières et administrations), soient 9 960 établissements (81% de l'ensemble des établissements de Caen la mer).

Chiffres clés 2006

- 12 341 établissements
- 1 340 créations d'établissements dont 76% de créations pures
- 120 962 emplois (dont 54% à Caen)
- 88 307 salariés dans le secteur privé
- 9 875 demandeurs d'emploi (catégorie 1)
- 7,630 milliards d'euros de valeur ajoutée
- 179 802 m² autorisés à la construction pour des locaux professionnels dont 57% pour des locaux marchands
- 214 439 habitants (dont 50% à Caen)
- 94 450 actifs dont 89% d'actifs ayant un emploi
- 29 communes
- 185 km²



Variation 2005-2006

➤ en hausse

➤ en baisse

Source : COMETE JLIJECO, INSEE, URSSAF, DRTEFP, DRE

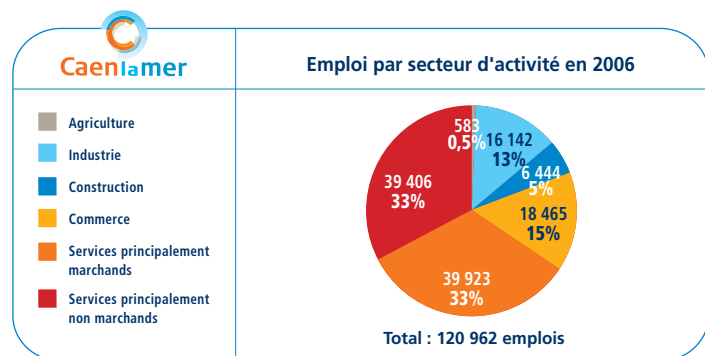
► Les centres d'appel, créateurs d'emplois nouveaux

En 2006, Caen la mer compte près de 121 000 emplois, dont 95,5% d'emplois salariés. L'emploi reste fortement concentré sur trois communes :

- Caen : 54%,
- Mondeville : 11%,
- Hérouville Saint Clair : 10%.

Les services principalement non marchands représentent un tiers des emplois de Caen la mer. Plus de trois-quarts de ces emplois sont localisés à Caen, capitale de la région bas-normande.

La moitié des effectifs salariés de la Communauté d'agglomération dépendent d'entreprises dont le siège est situé hors de Caen la mer.



Source : COMETE JLIECO 2007
Traitement Synergia

Comparé à 2005, Caen la mer gagne 450 emplois (soit une hausse de 0,4%).

Le **secteur tertiaire** génère à lui seul près de 800 emplois supplémentaires, en partie associés à l'implantation des centres d'appel Webhelp et Armatis. Les emplois privés du tertiaire augmentent de 1,3% : les services aux particuliers, le commerce et le secteur éducation-santé-action sociale y enregistrent les plus fortes hausses d'emploi.

A l'inverse, **l'industrie** perd 400 emplois, soit -2,5%. Cette baisse, moins prononcée qu'en 2005, touche l'industrie automobile, mais aussi les industries des biens intermédiaires, des biens de consommation et agro-alimentaires.

Depuis 2002, l'industrie a perdu 1 400 emplois tandis que les services aux entreprises ont progressé de 1 150 salariés.

Caen la mer compte **14 000 emplois supplémentaires par rapport à 1990**, soit :

- +16 900 dans les services,
- +2 000 dans le commerce,
- -4 600 dans l'industrie.

► Emplois et capitaux étrangers

En 2007, 24 établissements de Caen la mer (dont 15 dans l'industrie) appartiennent à des groupes à capitaux étrangers (selon une enquête réalisée par Calvados Stratégie). Six de ces établissements ont plus de 150 salariés et sont associés aux pôles de performance du territoire :

- pour la filière automobile : Renault Trucks (Suède) et Robert Bosch (Allemagne),
- pour la filière électronique : NXP (Pays-Bas),
- pour la filière médicale et pharmaceutique : Shering-Plough (Etats-Unis), Benoist-Girard (Etats-Unis) et GlaxoSmithKline (Grande-Bretagne).

Parmi ces établissements, Renault Trucks, Robert Bosch et NXP regroupent 5 200 salariés.

En 2004, 9% des emplois salariés dépendaient d'un centre de décision situé à l'étranger.

Efficiency : l'émergence du Campus technologique

Efficiency propose 25 hectares dédiés aux entreprises technologiques, de R&D et de services, à Colombelles.

Déjà choisi par le centre de recherche et le siège de NXP ainsi que par le centre d'appel Webhelp, il accueillera, en 2008, le laboratoire européen Elitt, filiale de GIE Cartes Bancaires, et la pépinière d'entreprises technologiques Plug & Work, orientée vers les transactions électroniques sécurisées et les objets nomades.

Cet aménagement poursuit la requalification du site métallurgique jadis occupé par la Société Métallurgique de Normandie.

Plus de 60% des intentions d'embauche dans les services

21% des établissements affiliés à l'Unédic envisagent des recrutements en 2007 dans le bassin de Caen. Avec 7 176 intentions d'embauche, les projets de recrutement sont relativement stables par rapport à 2006 (soit -1,1%) :

- +293 intentions d'embauche dans la construction (soit +47%),
- +136 dans l'industrie (+19%),
- -508 dans le tertiaire (-9% pour les services ainsi que pour le commerce).

63% des projets de recrutement concernent le secteur des services, dont plus de la moitié est liée à une activité saisonnière. Les services collectifs, sociaux, personnels et domestiques représentent 22% des intentions d'embauche. 47% des projets de recrutement sont exprimés par des établissements de moins de 10 salariés.

Préoccupations dans le secteur de la construction

A Caen la mer, le plus grand employeur du secteur de la construction est la Société des Travaux Electriques de Normandie (à Giberville). Près d'un tiers des établissements artisanaux de Caen la mer exerce dans le bâtiment (soit 775 établissements).

Les difficultés de recrutement se poursuivent :

- 68% des intentions d'embauche pour l'année 2007 sont jugées difficiles dans le secteur de la construction (contre 34% pour l'ensemble des embauches envisagées). Néanmoins, les difficultés de la construction dans le bassin de Caen sont moins fortes que pour l'ensemble de la Basse-Normandie (68% contre 75%) ;
- cinq métiers du BTP connaissent des tensions de recrutement fin 2006 dans la zone de Caen (ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction ; maçons et professionnels du travail de la pierre ; plombiers, couvreurs, chauffagistes ; techniciens du BTP ; cadres du bâtiment et des travaux publics).

Sources : Enquête BMO 2007 - Unédic - Assédic - Crédoc et DRTEFP Basse-Normandie
Traitement Synergia

Le saviez-vous ?

En 2006, à Caen la mer, le **revenu brut disponible** progresse de 3,4% en moyenne annuelle depuis 2002, pour atteindre 3,860 milliards d'euros avec :

- 60% provenant des revenus bruts salariaux,
- 24% des revenus non salariaux.

La **consommation** augmente de 3,6% par an depuis 2002. En 2006, les ménages de Caen la mer consomment 3,620 milliards d'euros dont :

- un quart consacré au logement, eau, gaz et combustibles,
- 20% pour l'alimentation,
- 17% pour les transports et communication.

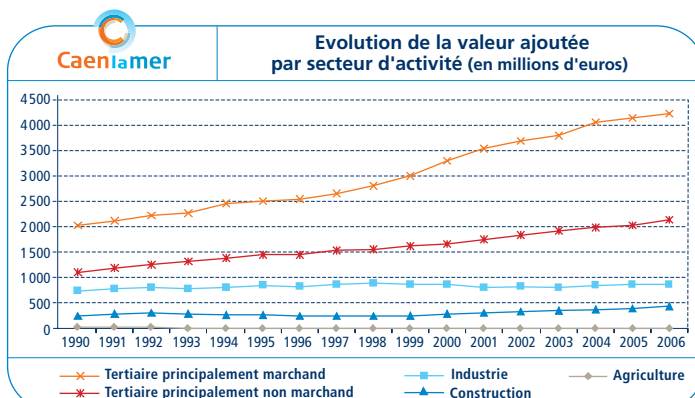
Depuis 1990, la consommation a cru de 69% : le poste « logement, eau, gaz et combustibles » a été multiplié par 2,2.

Source : COMETE JLIECO 2007
Traitement Synergia

► En 15 ans, la valeur ajoutée a presque doublé

Avec 4,2 milliards d'euros, le secteur tertiaire marchand concentre 55% de la valeur ajoutée de Caen la mer en 2006. Sur les cinq dernières années, la valeur ajoutée augmente de 15%. Entre 1990 et 2006, la valeur ajoutée a progressé de 86% (+66% au niveau national entre 1990 et 2005) :

- +109% dans le tertiaire,
- +74% dans la construction,
- +17% dans l'industrie.



Source : COMETE JLIECO 2007
Traitement Synergia

Le saviez-vous ?

Au travers de la **fiscalité**, les entreprises participent au fonctionnement et au développement du territoire :

- Au titre de la **taxe professionnelle**, les entreprises localisées sur le périmètre de Caen la mer versent ainsi, en 2006, 114 millions d'euros à la Communauté d'agglomération Caen la mer (taux : 16,06%), au département (6,64%) et à la région (2,95%).
- Les 2 050 établissements redevables du **versement transport** payent, en 2006, 39 millions d'euros, selon un taux d'imposition de 1,75%.

Sources : Trésorerie Générale – Rôles Généraux de taxe professionnelle et Viacités

► La construction de locaux se maintient grâce aux équipements collectifs

En 2006, la chute des autorisations de construction de locaux professionnels marchands est en grande partie compensée par les équipements collectifs. En effet, les surfaces autorisées pour les équipements collectifs doublent entre 2005 et 2006 et représentent 43% de l'ensemble des surfaces. Deux projets majeurs expliquent cette croissance :

- le pôle femmes-enfants-hématologie au CHU (36 300 m²), qui correspond au plus gros permis de l'année,
- l'École Régionale des Beaux-Arts (11 100 m²).

Ce second chantier ainsi que le Cargö, nouvelle scène des musiques actuelles, marquent le début de la reconquête de la presqu'île portuaire.

► Le parc tertiaire poursuit son développement

Les autorisations de construction de locaux tertiaires marchands se maintiennent à un niveau très élevé, surtout pour les bureaux : 39 500 m² en 2006 contre 30 500 m² en moyenne annuelle sur la période 2002-2006. La construction de bureaux est, en effet, marquée par l'émergence du Campus Efficience avec :

- le centre de recherche NXP (ex-Philips semi-conducteurs) : 17 300 m² (deuxième plus gros permis pour l'ensemble des locaux),
- le centre d'appel Webhelp : 3 100 m².

La plus grande surface commerciale autorisée (3 100 m²) est destinée à la nouvelle enseigne « Terre et eaux » à Fleury sur Orne.

► Les investissements se ralentissent dans le secteur secondaire

Les autorisations de bâtiments industriels et de stockage non agricole enregistrent une très forte baisse en 2006, pour retrouver un niveau comparable à celui de 1997. Avec 24 000 m² en 2006, les surfaces autorisées pour les bâtiments industriels sont deux fois moins importantes que la moyenne de la période 2002-2006 (52 000 m²). Le dernier investissement industriel marquant correspond à la nouvelle plate-forme logistique « produits frais » de Système U Nord-Ouest (entrepôt de 32 000 m²), ouverte en 2006, sur la zone d'activité Object'ifs Sud.

► Le port, équipement commercial

Avec un trafic de 3,9 millions de tonnes, soit une hausse de 9% par rapport à 2005, le Port de Caen-Ouistreham devient en 2006 le dixième port français et enregistre la troisième meilleure année de son histoire. Il affiche, d'ailleurs, un tonnage record pour les exportations (59% du trafic).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, les ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg sont transférés par l'Etat au Syndicat mixte régional des ports de Caen-Ouistreham et Cherbourg, qui est constitué de la Région Basse-Normandie et des Départements de la Manche et du Calvados, afin d'assurer notamment la propriété, l'aménagement et l'entretien des infrastructures, ainsi que la police portuaire. L'exploitation du Port de Caen-Ouistreham reste concédée à la CCI de Caen.



► Port amont : agroalimentaire, ferrailles, bois

840 000 tonnes, soit 21% des marchandises du Port de Caen-Ouistreham et 17% des navires, transitent par le port amont.

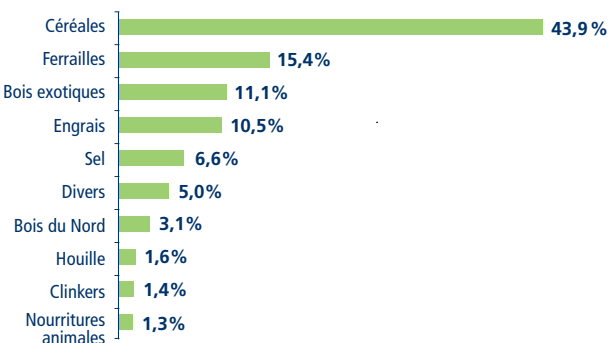
En augmentation de 14% par rapport à l'année 2005, le trafic du port amont concerne majoritairement :

- les céréales : 368 700 tonnes,
- les ferrailles : 129 500 tonnes,
- les bois : 119 500 tonnes.

La part des céréales et des engrais (54% du trafic) souligne l'importance de la filière agroalimentaire : Agrial est le premier client du port amont. L'exportation de ferrailles croît de 65% (+51 000 tonnes) par rapport à 2005.

Environ 85% du trafic amont s'effectue au terminal de Blainville sur Orne.

Trafic amont du Port de Caen-Ouistreham en 2006



Source : Port de Caen-Ouistreham - CCI de Caen - DDE du Calvados
Traitement Synergia

Les marchandises exportées (céréales et ferrailles) sont essentiellement à destination de l'Italie et de l'Espagne. Les marchandises importées (bois, engrais, sel, houille et clinkers) proviennent d'Europe, du Brésil et d'Afrique. L'importation de bois du Brésil (43 400 tonnes) est d'ailleurs une spécificité du Port de Caen.

► Port aval : la route de l'Angleterre

En 2006, Brittany Ferries fête les 20 ans de la ligne Ouistreham-Portsmouth (19 millions de passagers transportés depuis 1986). Sur l'année, le port aval enregistre plus d'un million de passagers et 119 400 camions transportant 3,1 millions de tonnes de marchandises.

Depuis 2005, le trafic de passagers du port précède celui du port de Cherbourg. La clientèle est majoritairement familiale, 85% des passagers sont britanniques. Les marchandises transportées proviennent de France, d'Angleterre mais aussi d'Espagne et du Portugal.

Depuis 2000, le nombre de camions a augmenté de 62% et le trafic de marchandises de 83% (soit +1,4 millions de tonnes).

► Ports de plaisance

En 2006, la capacité d'accueil pour les bateaux de plaisance est de :

- 92 anneaux au Bassin Saint-Pierre de Caen,
- 650 à Ouistreham.

Autorisations de construction de locaux professionnels en 2006

| CaenIamer | 2006 | Part | Variation 2005-2006 | | Moyenne annuelle 2002-2006 |
|------------------------------------|----------------|---------------|---------------------|--------------|----------------------------|
| | | | Absolue | % | |
| Bâtiments agricoles | 2 580 | 1,4% | 412 | 19,0% | 2 616 |
| Bâtiments industriels | 24 164 | 13,4% | -40 283 | -62,5% | 51 816 |
| Bâtiments de stockage non agricole | 3 054 | 1,7% | -3 148 | -50,8% | 4 382 |
| Bureaux | 39 547 | 22,0% | 2 660 | 7,2% | 30 509 |
| Commerces | 23 455 | 13,0% | -6 385 | -21,4% | 25 440 |
| Équipements collectifs | 77 081 | 42,9% | 41 202 | 114,8% | 39 249 |
| Autres | 9 921 | 5,5% | 1 138 | 13,0% | 5 050 |
| Total | 179 802 | 100,0% | -4 404 | -2,4% | 159 061 |
| dont locaux marchands | 102 721 | 57,1% | -45 606 | -30,7% | 119 813 |

Source : DRE Basse-Normandie 2007 – SITADEL
Traitement Synergia

Le saviez-vous ?

Avec 1 850 permis de construire autorisés pour des **logements** (contre 1 200 en 2005), l'année 2006 marque le niveau le plus élevé sur les sept dernières années.



► L'Aéroport de Caen-Carpiquet : 1^{er} aéroport normand

Depuis 1999, le nombre de passagers commerciaux à l'aéroport de Caen-Carpiquet est en moyenne de 100 000 passagers par an. Avec une progression de 7% par rapport à 2005, l'aéroport enregistre, en 2006, 107 000 passagers commerciaux dont 79% pour des vols réguliers et 14% pour des charters. La ligne Caen-Lyon concentre 77% des passagers : 60% d'entre eux

sont des clients affaires. L'international représente 10% des passagers de l'aéroport. Premier aéroport normand, l'aéroport de Caen-Carpiquet se classe à la septième place des aéroports de l'Ouest après Nantes, Brest, Rennes, Lorient, Dinard et Quimper. Au total, l'aéroport recense 201 200 passagers, dont 47% de passagers non commerciaux (vols privés et aéroclubs).

Depuis le 1^{er} mars 2006, la Communauté d'agglomération Caen la mer est propriétaire de l'aéroport Caen-Carpiquet. La gestion est assurée par la CCI de Caen.

Source : CCI de Caen - DGAC
Traitement Synergia

Le saviez-vous ?

En 2006, la moitié des nuitées dans les hôtels de la zone Caen-Côte de Nacre (soit 500 900 nuitées) concerne le **tourisme d'affaires**. Cette activité progresse de manière continue : +5,4% depuis 2003.

Source : CDT du Calvados 2007
Traitement Synergia

► Caen la mer dans Caen-Métropole : 21% de la superficie, 81% des emplois

Constitué en 2006, le Pays de Caen est défini sur le même périmètre que Caen-Métropole, territoire d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Ce territoire (901 km²) regroupe :

- 10 intercommunalités dont Caen la mer,
- 143 communes (dont 11 communes hors EPCI).

En 2006, Caen-Métropole compte :

- 330 561 habitants,
- 149 292 emplois.

Caen la mer concentre sur le périmètre de Caen-Métropole :

- 65% de la population (214 439 habitants),
- 81% des emplois (120 962 emplois).

Toutefois, l'emploi croît plus fortement à Caen-Métropole qu'à Caen la mer : +0,8% par rapport à 2005 (contre +0,4% à Caen la mer).

Le phénomène de périurbanisation se poursuit : tandis que Caen la mer a perdu 3 500 habitants depuis 2000, Caen-Métropole en a gagné 5 400.

Normandie Métropole

Normandie Métropole réunit les trois grandes villes normandes Caen, Rouen et Le Havre ainsi que leur communauté d'agglomération.

Objectifs :

- atteindre une visibilité européenne,
- développer la coopération métropolitaine.

Sujets de coopération : la recherche et l'enseignement, la culture, le tourisme, le rayonnement économique, l'accessibilité du territoire métropolitain, la localisation d'emplois publics et tertiaires, ...

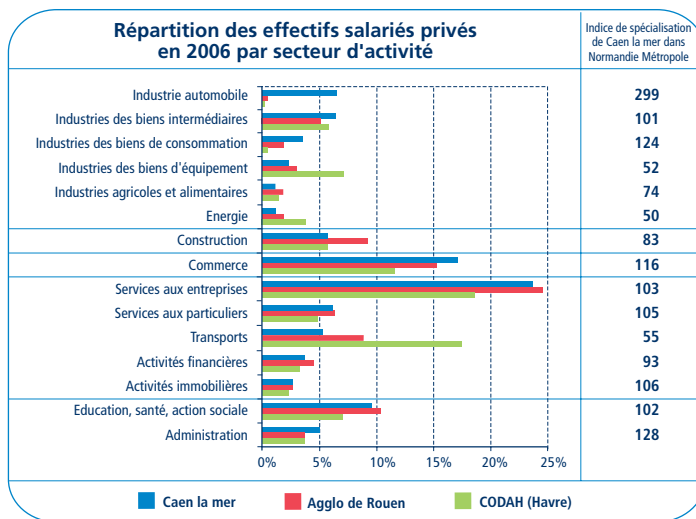
Chiffres clés 2006

91 communes
763 km²
865 746 habitants
384 065 actifs
41 838 établissements
4 221 créations d'établissements dont 3 074 créations pures
414 016 emplois
26,805 milliards d'euros de valeur ajoutée

► Caen la mer : 30% de l'économie de Normandie Métropole

Caen la mer accueille :

- un quart de la population de Normandie Métropole,
- 29% des établissements (47% dans l'Agglo de Rouen),
- 32% des créations d'établissements,
- 29% de l'emploi (46% dans l'Agglo de Rouen),
- 28% de la valeur ajoutée.



Source : URSSAF Calvados et Seine-Maritime 2007
Traitement Synergia

Indice de spécialisation de Caen la mer dans Normandie Métropole = (part des salariés du secteur à Caen la mer / part des salariés du même secteur dans Normandie Métropole) x 100. Un indice supérieur à 100 signifie que le secteur est économiquement plus présent à Caen la mer que dans l'ensemble de Normandie Métropole. La spécialisation économique est d'autant plus forte que l'indice est élevé.

Caen la mer et l'Agglo de Rouen présentent une répartition comparable des établissements par secteur d'activité.

Bien qu'entre les trois communautés d'agglomération, la ventilation des emplois selon les grands secteurs d'activité soit relativement similaire, l'analyse plus détaillée révèle des **spécificités** :

- dans les transports, l'énergie et l'industrie des biens d'équipement pour la Communauté de l'agglomération havraise (CODAH), avec respectivement des indices de spécialisation de 174, 180 et 194,
- dans l'industrie automobile pour Caen la mer, avec un indice de spécialisation de 299. D'ailleurs, Caen la mer regroupe 87% des emplois de l'industrie automobile de Normandie Métropole.

L'industrie de Caen la mer est essentiellement une industrie de main d'œuvre tandis que les agglomérations haut-normandes ont des industries plus capitalistiques : la productivité apparente du travail (valeur ajoutée rapportée aux emplois) dans l'industrie est de 53 157 euros à Caen la mer contre 88 203 euros à la CODAH et 70 724 euros à l'Agglo de Rouen.

La répartition des effectifs salariés du privé selon la **taille des établissements** est assez comparable dans les trois communautés d'agglomération.

A Caen la mer, ces effectifs se découpent en :

- 28% dans les grands établissements de 250 salariés et plus (contre 24% à l'Agglo de Rouen et 25% à la CODAH),
- 53% dans les petits et moyens établissements (contre 57% à l'Agglo de Rouen et 56% à la CODAH),
- 19% dans les très petits établissements de moins de 10 salariés (pour les trois agglomérations).

Remerciements des partenaires :

L'Observatoire Economique remercie les partenaires qui ont permis la réalisation de cette étude : Assédic, AUCAME, CCI de Caen, CDT du Calvados, Chambre de Métiers du Calvados, Conseil Régional (CRBN), DRE Basse-Normandie, DRTEFP Basse-Normandie, MEFAC, Trésorerie Générale, URSSAF Calvados et Seine-Maritime.

Méthodes et définitions :

Les définitions, la méthodologie et les précautions de lecture sont téléchargeables sur le site Internet de Synergia dans la rubrique Observatoire Economique.

Contact :

SYNERGIA
12 rue Alfred Kastler - 14053 CAEN Cedex 4
tél. 02 31 46 73 73 - fax 02 31 46 73 74
contact@synergia.fr - www.synergia.fr

